

Droit, Economie, Gestion Mention : Droit de l'entreprise

Spécialité : Créations immatérielles

RNCP7347 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128
Code(s) ROME	K1903, K1902, K2108, M1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

UNIVERSITE DE MONTPELLIER I

<http://www.univ-montp1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du Master Créations immatérielles : - rédige des contrats de propriété industrielle (cession ou licence de brevets, de marques, de dessins ou modèles industriels)

- rédige des contrats de propriété littéraire et artistique (cession de droit d'auteur)
- gère des portefeuilles de marques et autres titres de propriété intellectuelle (brevets, dessins et modèles industriels, logiciels...)
- conseille sur les démarches à effectuer et les stratégies de valorisation de la création
- développe une cellule de valorisation de la Recherche-Développement au sein d'un organisme de recherche ou d'une grande entreprise
- gère une entreprise à vocation culturelle
- plaide des dossiers relatifs à la propriété intellectuelle, au droit de la communication et au droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Lorsqu'il a suivi le volet recherche du master, il :

- enseigne le droit de la propriété intellectuelle et le droit de la communication
- effectue des recherches en droit de la propriété intellectuelle et droit de la communication

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pour exercer ces activités, le titulaire du Master créations immatérielles est capable de : - avoir une parfaite connaissance de la réglementation applicable

- replacer les problèmes qui lui sont posés sur la création immatérielle dans leur environnement juridique mais aussi philosophique, technique, et socio-économique, non seulement national, mais également européen et international
- les aborder tant dans une dimension théorique que pratique
- réfléchir tant à propos d'une création traditionnelle que d'une création nouvelle (biotechnologies, logiciels libres...)
- se poser les questions pertinentes
- envisager un problème dans sa globalité et non seulement en droit « pur » de la propriété intellectuelle
- maîtriser les techniques de rédaction des contrats et des conclusions dans des domaines relatifs à la propriété

intellectuelle, au droit de la communication et au droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication

- argumenter dans des domaines relatifs à la propriété intellectuelle, au droit de la communication et au droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- maîtriser les techniques de recherche d'information

Lorsqu'il exerce son activité dans le domaine de la recherche, il est capable de :

- transmettre des connaissances
- mener des recherches et à creuser de nouveaux champs non encore explorés

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du Master Droit du marché travaille dans une société d'auteurs (SACEM, SACD, ADAMI, SPEDIDAM...), une société de production audiovisuelle (label musical, télévision, production cinéma...), dans une structure associative, une entreprise publique ou privée, dans un cabinet d'avocats ou de conseils juridique, dans un établissement d'enseignement supérieur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du Master Créations immatérielles, selon qu'il a suivi ou non le volet Recherche du Master, peut exercer les métiers suivants : - Enseignant chercheur (professeur agrégé, maître de conférences)

- Directeur de recherche, chargé de recherche.
- Avocat (après obtention du CAPA)
- Juriste
- Conseil en propriété industrielle
- Commissaire priseur (avec formation en histoire de l'art)
- Administrateur culturel (avec formation en politiques culturelles)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 534 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (58 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 969
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	6 %

Familles professionnelles (FAP)

L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques
L5X91 — Juristes et avocats
L5X93 — Chargés d'études socio-économiques
P3X90 — Professionnels du droit
W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels (Décret 2002-590 du 24 avril 2002)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7347/>